

Tekst 12

- 1p 24 Welke uitspraak over Kamil komt overeen met de tekst?
- A Hij is op Facebook een actie gestart tegen zijn schoolkantine.
 - B Hij mag niet meer in de schoolkantine eten, omdat hij geen vlees eet.
 - C Zijn ouders vinden dat de school elke dag vlees moet serveren.
 - D Zijn ouders vinden het eten op school veel te vet.

Refusé à la cantine



Ses parents ne peuvent pas le croire ! Kamil, 8 ans, n'a plus le droit de manger à la cantine de son école, à Pont-de-Chéruy, après les vacances de Noël. La raison ? Il ne veut pas manger de viande. Sa maman a protesté sur Facebook, mercredi. On avait déjà partagé son message plus de 21 000 fois le dimanche.

Selon le règlement de l'école, les enfants doivent manger tout pour avoir le droit de manger à la cantine. Les parents de Kamil disent que l'école n'a pas le droit de prendre cette décision. Ils ont dit : « On ne peut pas obliger un enfant à manger de la viande s'il n'aime pas ça. »

d'après Mon Quotidien, le 10 décembre 2019